



Conseil général

Dimanche le 18 octobre 2020

Via Zoom

Projet de procès-verbal

Liste de personnes présentes

Conseil exécutif (CE)

Catherine Lajoie, président

Samuel Montplaisir, vice-présidente

Valérie Pek, secrétaire générale

Julien Lépine, déléguée aux affaires externes

Samuel LeBlanc, délégué aux finances et ressources humaines

Janick Caron-L'Ecuyer, déléguée aux affaires internes

Bo Yi Dou, délégué aux services et partenaires

Élise Girouard-Chantal, déléguée aux affaires politiques

Maria Alexandra Rosca, déléguée aux affaires internationales et communautaires

Weiting Xiong, délégué aux communications

Valérie Breton, déléguée au bien-être

Laurence Fleury-Deland, déléguée aux affaires pédagogiques

Conseil administratif (CA)

Isabelle Tapp, administratrice

Marika Sénéchal, administratrice

Nickolas Gagnon, administrateur

Jennifer Nguyen, administratrice

Jasmin Collettere-Tremblay, administrateur

Regroupement des étudiants en médecine de l'Université Laval (RÉMUL)

Rachel Caya, présidente

Katherine Tanguay, procurée

Jérémy Beck, procuré

Association des étudiantes et étudiants en médecine de l'Université de Montréal (AÉÉMUM)

Campus Montréal :

Victoria Blouin, présidente

Samuel Dufort, représentant aux affaires externes

Émilie Kate Landry, procurée

Charlie Li Lamoureux, procurée
Andrew Anderson, procuré
Christina-Maria Malouf, procurée

Campus Mauricie :

Trystan Gadbois, président
Élodie Rainville, représentante aux affaires externes

Medical Students' Society of McGill University (MSS)

Campus Montréal:

Dennis Rompotinos, président
Vanessa Bisson-Gervais, représentante aux affaires externes
Liam Cooper-Brown, procuré
Charles Lepage, procuré
Juliette St-George, procurée
Yseult Gibert, procurée
Laurence Potvin, procurée

Campus Outaouais:

Marion Sylvain, procurée

Association générale des étudiantes et étudiants en médecine de l'Université de Sherbrooke (AGÉMUS)

Campus Sherbrooke :

Félix Larochelle-Brunet, président
Marc-Alexandre Binette, procuré
Mariya Rosenova Andreeva, procurée
Anthony Gagnon, procuré
Aghiles Abbad, procuré

Campus Saguenay :

Sarah Kim Normandeau, présidente
Yaniss Heniche, vice-président aux affaires externes

Campus Moncton :

Julie Thériault, présidente
Simon Chartrand, procuré

Invité.e.s

Mélissa Pellerin, observatrice
Alexander Valerio, observateur
Tania Morin, observatrice
Inès Dupuis, observatrice
Mahmoud Moustafa, observateur

Excusés

Aucun

Président d'assemblée

Valérie Pek

Secrétaire d'assemblée

Valérie Pek

Lien vers le dossier-séance:

<https://drive.google.com/drive/folders/1JOpjMXpk0NPVZuUWFBFKGOyts1WDIXjz?usp=sharing>

Projet d'ordre du jour :

- 33.01.01 Points statutaires
 - 33.01.01.01 Ouverture
 - 33.01.01.02 Élection d'un.e président.e
 - 33.01.01.03 Élection d'un.e secrétaire
 - 33.01.01.04 Admission des invité.es et observateurs
 - 33.01.01.05 Adoption de l'ordre du jour
 - 33.01.01.06 Adoption du procès-verbal du **14 mars 2020**
 - 33.01.01.07 Affaires découlant du procès-verbal
 - 33.01.01.08 Mot de la présidence

- 33.01.02 Tour des associations
 - 33.01.02.01 RÉMUL
 - 33.01.02.02 MSS
 - 33.01.02.03 AGÉMUS
 - 33.01.02.03.01 AGÉMUS-Sherbrooke
 - 33.01.02.03.02 AGÉMUS-Saguenay
 - 33.01.02.03.03 AGÉMUS-Moncton
 - 33.01.02.04 AÉÉMUM
 - 33.01.02.04.01 AÉÉMUM-MTL
 - 33.01.02.04.02 AÉÉMUM-TR
 - 33.01.02.05 Position FMEQ - Lettres de référence

- 33.01.03 Invitée CFMS
 - 33.01.03.01 Actualité CFMS

- 33.01.04 Affaires exécutives et présidentielles
 - 33.01.04.01 CaRMS - limite de prix
 - 33.01.04.02 Procédure de signalement au sein de la FMEQ - intimidation et harcèlement

- 33.01.05 Affaires politiques
 - 33.01.05.01 Sujets Journée d'Action Politique 2021

- 33.01.06 Finances et ressources humaines
 - 33.01.06.01 Présentation du budget et des états financiers

- 33.01.07 Communications
 - 33.01.07.01 Politique de communication externe

- 33.01.08 Affaires internes

- 33.01.08.01 Politique de communication interne (et présentation des documents associés)
- 33.01.08.02 Update site web
- 33.01.08.03 Party FMEQ

- 33.01.9 Services et partenaires
 - 33.01.09.01 État sur les ententes de visibilité.
 - 33.01.09.02 CanadaQBanks et autres banques.
 - 33.01.09.03 Entente avec AMC.
 - 33.01.09.04 Osmosis

- 33.01.10 Affaires internationales et communautaires
 - 33.01.10.01 Guide écoresponsable - Mise à jour

- 33.01.11 Présentation du CA
 - 33.01.11.01 Surplus budgétaire dû à COVID-19

- 33.01.12 Rapports d'officiers
 - 33.01.12.01 Présidence
 - 33.01.12.02 Vice-présidence
 - 33.01.12.03 Secrétaire générale
 - 33.01.12.04 Affaires internationales et communautaires
 - 33.01.12.05 Affaires politiques
 - 33.01.12.06 Affaires pédagogiques
 - 33.01.12.07 Partenaires et services
 - 33.01.12.08 Affaires internes
 - 33.01.12.09 Finances et ressources humaines
 - 33.01.12.10 Bien-être
 - 33.01.12.11 Affaires externes
 - 33.01.12.12 Communications

- 33.01.13 Points statutaires
 - 33.01.13.01 Prochaine séance
 - 33.01.13.02 Affaires diverses
 - 33.01.13.03 Levée de la séance

Procès-verbal :

33.01.01 Points statutaires

Valérie Pek mentionne à tous et à toutes que le CG se déroulera avec des tours de parole prédéfinis compte tenu de la tenue spéciale de ce CG1.

33.01.01.01 Ouverture

La présidence constate le quorum avec la présence des officiers et représentants des associations présents à 9h05.

Sur proposition de MSS, avec l'appui de AÉÉMUM :

Que la séance actuelle du conseil général soit ouverte.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

33.01.01.02 Élection d'un président

Sur proposition de AÉÉMUM, avec l'appui de AGÉMUS :

Que Valérie Pek agisse à titre de présidente d'assemblée.

*Sur la proposition d'élection,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

33.01.01.03 Élection d'un.e secrétaire

Sur proposition de AÉÉMUM, avec l'appui de RÉMUL :

Que Valérie Pek agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

*Sur la proposition d'élection,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

33.01.01.04 Admission des invité.es et observateurs

La présidence invite les invités à se présenter.

Sur proposition de AGÉMUS, avec l'appui de AÉÉMUM :

Que Mélissa Pellerin, Alexander Valerio, Tania Morin, Inès Dupuis, Mahmoud Moustafa soient admis à titre d'observateurs avec droit de parole.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

33.01.01.05 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de l'AGÉMUS, avec l'appui de MSS :

Que le point "Portail AFMC" soit ajouté à l'ordre du jour après le point 33.01.02.04.02 AÉÉMUM-TR, et que l'ordre du jour tel que modifié soit adopté.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

33.01.01.06 Adoption du procès-verbal du dernier CG (14 mars 2020)

Sur proposition de MSS, avec l'appui de RÉMUL :

Que le procès-verbal du CG4 du 14 mars 2020 soit adopté tel que présenté.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

33.01.01.07 Affaires découlant du procès-verbal

La présidence demande s'il y a des affaires découlant du dernier procès-verbal. Aucun sujet n'est soulevé.

33.01.01.08 Mot de la présidence

Catherine Lajoie souhaite à tous une belle année malgré tout ce que la Covid vient chambouler, et espère que tout le monde puisse ressortir le meilleur de cette période afin de créer des modifications permanentes. Elle souhaite beaucoup de plaisir à tous et rappelle que chacun est étudiant en médecine avant tout.

33.01.02 Tour des associations

33.01.02.01 RÉMUL

RÉMUL présente son conseil exécutif composé de 9 exécutants et ses 26 comités à mandats diversifiés. Il annonce que le Petit Précis de Médecine, un manuel basé sur les objectifs de l'EACMC 1 créé par des étudiants en médecine de leur université et révisé par des médecins, voit sa 5e édition terminée. Il est impossible de les vendre en personne dû à la Covid mais ils trouveront un moyen. Ils procèdent actuellement à une analyse de la formation à distance de la session d'automne. Ils vont travailler cette année sur l'ouverture des campus délocalisés Lévis et Rimouski. Ils ont commencé un projet de développement d'une branche d'advocacy et d'éducation médicale. Ils ont une nouvelle centralisation des finances. Certaines de leurs activités (collecte de sang, semaine bien-être) ont lieu.

33.01.02.02 MSS

MSS présente son équipe. En début d'année, leur "Frosh" a pu avoir lieu en personne en respectant les mesures de santé publique et celui-ci a été très apprécié. Ils ont eu une grande participation aux élections, tant au niveau des candidats que des électeurs. Ils ont créé un site web pour faire leur "Club's week" en ligne. Yseult Gibert a été élue comme Directrice Régionale du Québec à CFMS et elle travaillera sur la francisation de la CFMS. Ils ont des conférences hebdomadaires de leurs commanditaires, qui envoient des cartes-cadeaux aux étudiants. Ils sont en train de signer le "Involvement Restriction Policy", qui décrit les moyens pour un étudiant de soumettre une plainte officielle contre un autre étudiant après avoir été victime d'une agression sexuelle à un événement universitaire. Ils travaillent aussi contre le racisme systémique: travail avec le Sénat de McGill, révision des cours précliniques, BSAP, embauche d'un "Community Projects Manager". Ils vont aussi revoir leur planification stratégique.

Le campus Outaouais a ouvert cette année. Un gros travail d'inclusion du campus outaouais à la MSS sera fait.

La vice-présidente de la première cohorte d'étudiants en médecine du campus outaouais, Marion Sylvain, présente les avantages et désavantages de ce campus. Ils sont très près de la direction, peuvent encore aller au cours en présentiel et apprennent à connaître leur cohorte facilement. La difficulté est de travailler pour avoir la même éducation qu'à Montréal (adaptation des professeurs à du nouveau matériel par exemple) et d'être loin de leur famille, ainsi que de créer et adapter un conseil étudiant.

33.01.02.03 AGÉMUS

33.01.02.03.01 AGÉMUS-Sherbrooke

AGÉMUS présente ses activités qui ont eu lieu/à venir: pratique d'ECOS pour les première année, élections des différents comités et groupes d'intérêts, première séance du CA, journées d'intégration en ligne et tous les cours sont à distance outre les activités d'habiletés cliniques.

33.01.02.03.02 AGÉMUS-Saguenay

AGÉMUS-Saguenay mentionne que leur premier CA a eu lieu la semaine passée. Ils n'ont pas eu la chance de faire des activités en présentiel. Ils auront une pratique d'ECOS en présentiel prochainement. Ils ont plusieurs activités en ligne présentées par les groupes d'intérêts et comités.

33.01.02.03.02 AGÉMUS-Moncton

AGÉMUS-Moncton ont organisé des élections en ligne et leur premier CA fut tenu ce mois-ci. Ils auront leur pratique d'ECOS cette semaine. Ils ont pu organiser quelques activités en présentiel en début d'année. Ils ont créé 2 nouvelles "task force": une sur le respect et une sur l'antiracisme. Leur but cette année est de créer de meilleurs liens avec les réseaux de santé au Nouveau-Brunswick afin d'améliorer la rétention des médecins.

33.01.02.04 AÉÉMUM

33.01.02.04.01 AÉÉMUM-MTL

33.01.02.04.02 AÉÉMUM-TR

AÉÉMUM MTL et TR font une présentation commune. AÉÉMUM-MTL ont pu faire des intégrations moitié-virtuel et moitié-présentiel. AÉÉMUM-TR ont pu faire leurs activités d'accueil en présentiel. Tout s'est bien déroulé. Ils ont fait des camps de formation de leur exécutif séparément, à l'encontre de la tradition d'un camp commun, afin de respecter les recommandations de la santé

publique. Les groupes d'intérêts d'AÉÉMUM-MTL sont tout de même très actifs, avec plusieurs activités en ligne. Il en va de même pour AÉÉMUM-TR. AÉÉMUM-MTL s'affaire à une réforme des communications, qui commence en force. Ils ont aussi pris position contre le projet GNL-Gaoduc, ont une nouvelle politique sur les événements écoresponsables qui sera présentée à leur prochaine assemblée générale et ont révisé leurs règlements généraux en ce qui a trait aux référendums. AÉÉMUM-TR ont des nouvelles tables de travail se penchant sur les enjeux raciaux et la santé des femmes et de la communauté LGBTQ2+. Le thème de l'année à l'AÉÉMUM est la résilience.

33.01.02.05 Portail AFMC

L'AGÉMUS mentionne avoir discuté de ce sujet au pré-CG. Ils mentionnent que les stages électifs de tous les étudiants de Sherbrooke auront lieu avant l'ouverture du portail AFMC. Ils trouveraient intéressant que la FMEQ se positionne pour une fermeture complète du portail pour la cohorte d'externat 2022 pour que tous soient sur un pied d'égalité. Ils aimeraient aussi que la FMEQ milite pour que le critère qui oblige l'externe à faire un stage dans le milieu d'application à certains programmes de résidence pour que sa candidature soit valide soit retiré des critères des programmes de résidence concernés.

AGÉMUS propose, appuyée par AÉÉMUM :

Considérant la situation épidémiologique actuelle et l'incertitude liée à la progression de celle-ci;

Considérant les adaptations différentes de chaque campus face au remaniement des grilles d'externat;

Considérant le désir d'avoir une situation qui soit juste pour tous les étudiants de la promotion 2022;

Considérant l'ouverture incertaine et relative à l'évolution de la pandémie du portail de l'AFMC au cours de l'été 2021"

L'AGEMUS aimerait que la FMEQ se positionne en faveur d'une fermeture du portail de l'AFMC pour toute la durée de l'externat de la promotion 2022.

Les discussions sur la proposition se résument ainsi:

MSS ont sondés leurs étudiants et $\frac{2}{3}$ des étudiants étaient pour l'ouverture du portail AFMC le plus tôt possible. Certains étudiants ont mentionné qu'il était

trop tôt pour qu'ils se prononcent sur ce sujet. D'autres mentionnent que si le portail ouvre, il faudrait s'assurer d'une offre adéquate de stage.

RÉMUL ont sondés leur membre et il en est ressorti que 80% de leurs étudiants veulent que le portail AFMC ouvre le plus tôt possible.

AÉÉMUM ont aussi sondé leurs étudiants et trouvent la position de l'AGÉMUS regrettable, mais $\frac{3}{4}$ de leurs étudiants ont voté pour que le portail ouvre dès que possible. L'AÉÉMUM mentionne par contre qu'ils seraient pour que la FMEQ milite en faveur que les universités ne prennent pas en compte le fait qu'un externe ait fait un stage ou non dans le milieu auquel il postule.

CE mentionne que pour le CaRMS de la cohorte 2021, il a été décidé qu'un externe ne sera pas pénalisé par le fait qu'il n'a pas fait de stage dans le milieu auquel il postule. Pour le jumelage 2021, ce n'est pas un critère d'avoir fait une rotation dans un lieu particulier pour y appliquer. En fait, avoir une lettre de référence d'un médecin du lieu d'application n'est pas un prérequis pour appliquer dans une discipline particulière. Il n'a pas encore été discuté de la situation de la cohorte 2022.

AGÉMUS est compréhensive et mentionne qu'elle serait intéressée à ce que la FMEQ milite pour que le lieu de stage n'influence pas l'admission des étudiants à certaines résidences, car il s'agit là de l'inquiétude de leurs étudiants.

CE mentionne que les statistiques démontrent qu'il n'y a pas de lien entre le fait d'être allé faire un stage à un lieu particulier et le taux d'admission à un tel programme du milieu en question. Il faut travailler à détruire cette idée. Il pourra avec plaisir apporter ce point au CaRMS par contre.

*Sur la proposition principale,
le vote est demandé.*

Pour : 1

Contre : 3

Abstention : 0

La proposition est battue.

AGÉMUS propose, appuyée par AÉÉMUM :

Que la FMEQ se positionne contre les critères voulant que les candidats et candidates soient exposés au milieu de stage où ils font une demande d'admission au programme de résidence pour être considérés comme des candidats et candidates éligibles.

MSS se questionne sur la nécessité d'une telle prise de position à la lumière de ce que le CE a expliqué par rapport au fait qu'une rotation dans le milieu n'influence pas l'admission à une résidence dans ce milieu.

CE partage le résumé des recommandations de l'AFMC sur le jumelage 2021, qui avait été partagé le vendredi 28 août 2020. Il énonce qu'une option serait de voter à ce que la FMEQ milite pour que les mêmes critères soient appliqués au jumelage 2022.

Une minute pour relire ce document est octroyée à tous.

AGÉMUS mentionne que le programme de chirurgie plastique de McGill exige que l'externe ait fait un stage en chirurgie plastique dans leur université ait été fait pour appliquer au programme de résidence.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

AÉÉMUM propose, appuyée par MSS :

Que la FMEQ se positionne en faveur de l'application des recommandations de l'AFMC pour le CaRMS 2021 au CaRMS 2022.

AÉÉMUM mentionne que vu le document des recommandations cette proposition serait plus complète que seulement la dernière.

MSS, AGÉMUS, RÉMUL et CE sont d'accord avec cette proposition.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

33.01.02.06 Position FMEQ - Lettres de référence

AÉÉMUM mentionne que le sujet des lettres de référence pour l'application au CaRMS est un sujet d'actualité, et ils pensent alors pertinent que la FMEQ se positionne sur ce sujet. Ils ont rédigé 3 propositions.

AÉÉMUM propose, appuyée par AGÉMUS :

Que la FMEQ milite pour enlever les lettres de référence comme critère d'application au CaRMS.

AÉÉMUM mentionne qu'il a été prouvé que les lettres de référence n'ont pas nécessairement de corrélation avec les qualités réelles des externes. Elles sont influencées par le talent d'écrivain des patrons et par la chance.

MSS trouve qu'il s'agirait d'un pas extrême et qu'elle ne pourrait pas se positionner en faveur de la proposition sans consulter tous ses étudiants. MSS pense que les lettres de références apportent un caractère unique aux applications de chacun.

AGÉMUS sont d'accord avec cette proposition, pour les mêmes raisons que l'AÉÉMUM.

RÉMUL serait en faveur de cette proposition.

CE mentionne que si cette proposition est battue, la FMEQ ne militera plus contre les lettres de références à l'AFMC.

*Sur la proposition principale,
MSS demande le vote.*

Pour : 3

Contre : 1 (MSS)

Abstention : 0

La proposition est adoptée .

AÉÉMUM propose, appuyée par AGÉMUS :

Dans le cas où les lettres de références doivent demeurer: Que la FMEQ travaille à un format de lettre standardisée sous forme de questions dirigées plutôt que des cases à cocher.

AÉÉMUM mentionne qu'ils se sont fait présenter une grille d'évaluation présentant les critères CanMEDS. Ils trouvent que celle-ci demeure très subjective en fonction de ce qui est conforme/supérieur/ inférieur aux attentes, que cela ressemble beaucoup aux évaluations de stage, que les patrons ne seraient pas portés à laisser des commentaires et l'AÉÉMUM n'a donc pas l'impression que celle-ci fait bien ressortir les qualités de l'externe. Voilà pourquoi ils pensent que des questions dirigées avec un minimum et un maximum de mots seraient plus représentatives.

MSS et AGÉMUS mentionnent être d'accord avec cette proposition.

RÉMUL mentionne qu'ils voient une valeur ajoutée à la grille de questions à cocher car elle apporte une certaine objectivité qui ne peut pas être obtenue avec des questions dirigées, par contre ils sont ouverts à y inclure un espace pour de la justification des réponses.

*Sur la proposition principale,
le RÉMUL demande le vote.*

Pour : 3

Contre : 1 (RÉMUL)

Abstention : 0

La proposition est adoptée .

AÉÉMUM propose, appuyée par AGÉMUS :

Que la FMEQ travaille à uniformiser les évaluations de stages.

L'AÉÉMUM mentionne qu'en cas d'abolition des lettres de références, ceci permettrait d'instaurer une uniformité entre les universités concernant les évaluations, et qu'en travaillant à ce que les patrons prennent le temps de faire des évaluations complètes et représentatives des étudiants et étudiantes avec des commentaires réfléchis, les externes se verraient dresser un meilleur portrait.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.*

Adopté à l'unanimité.

33.01.03 Invitée CFMS

33.01.03.01 Actualité CFMS

Yseult Gibert, qui a été élue "Quebec Regional Director" de CFMS pour l'année 2020-2021, mentionne qu'elle va présenter la CFMS dans le but de favoriser une collaboration qui se veut importante présentement. Elle présente chacun des 6 portfolios, leurs initiatives et leur responsable: Communications, Éducation, Finance (et ressources humaines), Santé mondiale, Affaires gouvernementales et Affaires étudiantes. (voir powerpoint CG1).

Elle mentionne l'ouverture des représentants de CFMS à travailler en équipe et à inclure les suggestions de tous dans leurs mandats, donc il ne faut pas hésiter à

les contacter. Elle incite tout le monde à ne pas hésiter à la contacter pour toute question.

33.01.04 Affaires exécutives et présidentielles

33.01.04.01 CaRMS - limite de prix

Catherine Lajoie mentionne que le CaRMS, suite à la présentation des données relatives au prix payé par les étudiants, a suggéré un moyen pour réduire les extrêmes de coûts d'application. Cette solution consiste à mettre en place une limite de coût lorsqu'un étudiant applique à plus de X nombre de programmes. Les propositions étaient:

- Pas de limites de prix
- Limite à 25 programmes: 4,2% des applicants seraient limités à 1 586\$
- Limite à 30 programmes: 1,95% des applicants seraient limités à 1 878\$
- Le calcul pour une limite à 35 programmes a été demandé et sera présenté en janvier

CE propose, appuyée par MSS:

Que la FMEQ accepte une limite de prix à 35 demandes selon ce qui est présenté par le CaRMS au prochain Learner's meeting et qui est le plus avantageux pour la majorité des étudiants.

MSS se demande à combien s'élèverait l'augmentation des coûts à absorber par chaque étudiant si par exemple la limite est posée à 30 programmes.

CE répond que l'élévation sera vraiment minime, étant donné la répartition sur plusieurs étudiants

MSS se demande si l'augmentation d'année en année allait être diminuée, ou s'il s'agit seulement d'une proposition sur la limite de coûts pour un certain nombre de programmes.

CE répond qu'il s'agit seulement du cas des limites de coûts pour un certain nombre de programmes (cette proposition), mais qu'il serait possible d'apporter le point de limiter les coûts d'année en année au Learner's meeting en janvier.

AGÉMUS et RÉMUL se demandent le nombre moyen d'applications par étudiant québécois.

CE répond que la moyenne est plus basse au Québec que dans le reste du Canada.

RÉMUL penche vers une limite de prix à 35 demandes afin de limiter les coûts d'absorption des autres étudiants.

AÉÉMUM est du même avis et énonce que la moyenne d'applications des étudiants québécois est de 16.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

CE énonce qu'il est ouvert à travailler sur une proposition de limite des coûts de toutes les applications au CaRMS.

33.01.0 4.02 Procédure de signalement au sein de la FMEQ -intimidation et harcèlement

Catherine Lajoie mentionne qu'elle a créé cette procédure suite aux déclarations du CG4 de l'an passé, qui ont dénoncé des situations d'intimidation au sein de la FMEQ. Les associations avaient voté pour une mise en place d'une telle procédure. Il est important que dans cette procédure, tout conflit d'intérêt soit évité. Elle explique la procédure aux associations (voir Procédure de signalement au sein de la FMEQ - intimidation et harcèlement, au dossier-séance).

CE propose, appuyé par AÉÉMUM:

Que la procédure de signalement d'intimidation et harcèlement adoptée en CA le samedi 17 octobre prenne effet à compter de son adoption ce jour, et que soient nommés Isabelle Tapp, Jennifer Nguyen, X, X sur le Comité de révision des signalements.

MSS remercie Catherine Lajoie pour son travail. Ils aimeraient confirmer l'accessibilité du lien de signalement, car il est facile de perdre les liens publiés sur Slack.

CE répond que le lien sera publié chaque mois sur Slack par la responsable aux affaires internes. Ceci sera ajouté à la procédure.

MSS se demande comment cette procédure fonctionne en complémentarité avec ce qui est mis en place par les associations individuelles.

CE mentionne que la particularité de la FMEQ est qu'il y a des étudiants de toutes les associations. Souvent, les procédures des différentes universités/associations ont des critères très strictes, notamment qu'il doit s'agir de quelqu'un de la même université. Cette procédure est pour les dénonciations au sein de la FMEQ seulement.

AGÉMUS se demande si un processus de récusation et de nomination d'une personne adhoc est inclus dans la politique, pour une situation ou un officier dans le comité soit accusé.

CE mentionne qu'il avait pensé que si une des personnes était l'objet d'une dénonciation, il se retirerait du comité pour cette plainte et les 3 autres membres du comité s'en occuperaient.

AGÉMUS mentionne qu'il serait intéressant de créer cette porte de sortie. CE approuve et ajoute une telle clause à la procédure.

RÉMUL aimerait avoir des précisions sur ce qui peut être fait par les membres pour remédier à la situation de harcèlement si jamais elle apparaît. Il se demande aussi comment le choix du comité sera fait dans les années ultérieures.

CE répond que les règlements généraux de la FMEQ ne présentent pas de clause présentant la possibilité de destituer un officier ou un procuré si celui-ci ne respecte pas les valeurs de la Fédération. Bref, la marge de manœuvre n'est pas très grande. L'objectif de cette procédure est surtout de sonner une cloche chez cet officier/procuré et de le porter à réfléchir sur son comportement. Par rapport au choix des membres du comité, Catherine Lajoie mentionne que les 2 administrateurs à choisir seront votés lors du premier CA à chaque année.

AÉÉMUM mentionne qu'il est possible d'épingler le lien de dénonciation sur le canal Slack. De plus, elle se demande s'il est possible d'ajouter une clause plus claire de conflit d'intérêt. Il faudrait exclure l'officier non seulement s'il est sujet de la plainte, mais aussi s'il s'agit de son meilleur ami, etc.

CE ajoute une telle clause.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

33.01.05 Affaires politiques

33.01.05.01 Sujets Journée d'Action Politique 2021

Élise Girouard-Chantal présente en quoi consiste la Journée d'Action Politique de la FMEQ. L'an dernier, les deux sujets étaient: L'augmentation du panier de services couverts par la RAMQ et la valorisation de la médecine rurale.

Elle mentionne qu'elle a repoussé la date de la JAP à la fin avril pour l'instant afin d'augmenter les possibilités qu'elle soit en présentiel. Elle mentionne que sa participation à la JAP 2020 a été la raison de son application au poste de délégué aux affaires politiques à la FMEQ.

Chaque association présente ses deux soumissions de sujet:

MSS:

- Accessibilité et utilisation des données médicales au Québec
- Révision complète du curriculum de médecine québécois dans une optique anti-raciste

AGÉMUS:

- Santé des autochtones
- Meilleure gestion des ressources et accès aux soins (en CHSLD)

RÉMUL

- Littérature médicale au sein de la population
- Inclusion et diversité dans le cursus médical

AÉÉMUM

- Racisme systémique et son impact sur l'accès au programme de médecine pour les personnes racisées
- Santé des personnes âgées, repenser les soins de longue durée au Québec

CE

- Santé des aînés
- Télémédecine

MSS propose, appuyé par AÉÉMUM:

Que les sujets qui se recoupent, soit la santé des aînés et le racisme, la diversité et l'inclusion, soient combinés.

*Sur la proposition,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

AÉÉMUM se demande quelle est l'opinion du CE par rapport au sujet du racisme et de la diversité. Il se demande s'il ne vaut pas mieux attendre les recommandations du Task Force FMEQ sur le sujet, qui seront prêtes plus tard que la date de la JAP 2021.

CE confirme qu'il serait en effet mieux d'attendre les rapports de ce Task Force pour aborder ce sujet à la JAP.

Les associations se consultent dans des "Breakout Rooms".

La procédure pour le vote se fait par clavardage Zoom sur proposition du CE.

Les résultats du vote se résument ainsi:

- 4 votes pour: Santé des personnes âgées
- 3 votes pour : Télémedecine
- 2 votes pour: Accessibilité et utilisation des données médicales au Québec
- 2 votes pour: Littératie médicale
- 1 vote pour: Santé des autochtones

RÉMUL propose, appuyé par AÉÉMUM:

Que les deux sujets, "Santé des personnes âgées" et "Télémedecine", préalablement présentés et votés, soient les sujets de la JAP 2021.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.
Adopté à l'unanimité.*

33.01.06 Finances et ressources humaines

33.01.06.01 Présentation du budget et des états financiers

Samuel Leblanc mentionne que le budget 2020-2021, qui a été conçu au printemps 2020, n'est plus applicable à cause de la pandémie, plusieurs activités ne pouvant plus avoir lieu. Il a cru raisonnable d'en créer un nouveau, qui a été adopté au CA hier. (Voir États Financiers CG1 du [dossier-séance](#)). Il présente le budget aux associations, et mentionne que si elles ne sont pas d'accord avec certains postes budgétaires, il faut le mentionner.

Les plus grands changements de sources de revenus sont au niveau des partenariats, du Party FMEQ et du Congrès Annuel.

Au niveau des dépenses, les changements sont:

- 40 000\$ octroyés à un QBank (dossier en cours, voir point QBank plus tard). Le CanadaQBank coûtait environ 5000\$, mais ils ne veulent pas reconduire un tel contrat.
- La création de la section “Surplus Covid à déterminer” de 13 000\$, qui regroupe l’argent de surplus dû aux réductions des dépenses créées par la pandémie. Le Party FMEQ coûtera moins cher. Le bien-être a été mis à 0\$ mais le CA est ouvert à modifier cela, mais une autre option de financement du bien-être est en train d’être envisagée, c’est pourquoi le budget ici a été mis à zéro. Le budget pour les instances a été coupé étant donné leur tenue en ligne, et le budget de représentation externe a été très diminué. Le budget medgames a été coupé car ils sont annulés. Les dépenses pour le camp de formation ont été diminuées. Les dépenses augmentées sont celles pour l’abonnement Slack.

AÉÉMUM se demande qu’est-ce qui a augmenté au niveau des dépenses pour que le budget soit équilibré.

CE répond qu’il y avait environ 30 000\$ d’extra, et que celui-ci a été réparti dans les dépenses pour un QBank, qui sont très élevées par rapport à l’an passé, et la section “Surplus Covid à déterminer”. Les possibilités d’utilisation de cet argent seront présentées plus loin dans l’ordre du jour.

33.01.07 Communications

33.01.07.01 Politique de communication externe

Weiting Xiong présente le rôle de responsable des communications de la FMEQ, qui a été créé l’an passé. Il a comme mandat de bâtir la première politique de communication externe. Il la présente. (Voir Plan de communication externe du [dossier-Séance du CG1](#)).

MSS suggère d’ajouter un résumé au début de l’info-lettre afin d’aider les étudiants à trouver l’information essentielle pour eux.

AGÉMUS réitère l’idée de faire un “One-Pager” de la FMEQ, qui avait été discutée l’an passé.

Janick Caron-L'Ecuyer mentionne qu'un "One-Pager" après chaque CG présentant les dossiers de chaque officier est inclus dans son plan de communication interne.

RÉMUL aimerait qu'une clause de révision de la politique soit incluse dans le plan de communication externe.

AÉÉMUM se demande si l'info-lettre pourrait être envoyée sur Slack et non seulement via Facebook, afin de pouvoir plus facilement la partager aux étudiants. De plus, elle se questionne sur la nécessité du minimum de 12 pages.

CE répond que le 12 pages était là pour motiver les officiers à bâtir une info-lettre avec assez de contenu, mais il est possible de l'enlever de la politique.

AÉÉMUM préfère que le minimum soit enlevé, car un aussi long document est un peu décourageant pour les étudiants. AÉÉMUM suggère de rendre l'infolettre plus concise et rapide. AÉÉMUM aimerait aussi qu'un objectif de visibilité atteinte soit ajouté à la politique.

MSS se demande si une telle cible de visibilité est incluse dans la planification stratégique. Si oui, elle trouve que l'ajouter à la politique n'est pas nécessaire.

CE répond qu'en effet cela est inclus dans la planification stratégique.

CE se demande si le maximum de 7 publications par semaine convient aux associations.

MSS trouve cela raisonnable, qu'un nombre élevé permettra d'aller chercher une plus grande audience.

AÉÉMUM aimerait qu'il soit écrit dans la politique que plusieurs officiers peuvent agir sur le plan de la communication (et nommer ces officiers), soit en faisant des publications ou autres, et non seulement le responsable des communications.

CE convient que le responsable des communication, le responsable aux affaires internes, la présidence, les responsable aux affaires externes et le responsable des affaires politiques auront accès au compte Facebook.

CE propose, appuyé par MSS :

Que le plan de communication externe, avec modification apportées dans le document “Plan de communication externe” dans le dossier-séance, soit adopté et prenne effet à compter de son adoption ce jour.

RÉMUL rappelle la demande de l’ajout d’une section précisant les modalités de révision de la politique. Il est convenu que ce point sera ajouté à l’amiable suite à l’adoption du plan de communication externe.

CE rappelle aux associations d’identifier la FMEQ sur les publications de leur diverses initiatives, afin qu’elle puisse les partager.

*Sur la proposition principale,
le vote n’est pas demandé.
Adopté à l’unanimité.*

33.01.08 Affaires internes

33.01.08.01 Politique de communication interne (et présentation des documents associés)

Janick Caron-L’Ecuyer présente le fonctionnement du dossier excel appelé “[Réunions FMEQ](#)”, qui a pour but de présenter aux associations les diverses réunions auxquelles les représentants de la FMEQ participent (Instances FMEQ, Représentation externe ainsi que Comités internes), ainsi que les comités auxquels les représentants siègent. Les détails ainsi qu’un résumé de chaque réunion y sont disponibles.

AÉÉMUM se demande s’il est possible d’y ajouter les réunions présidentielles avec le lien du dossier de documentation rattachée à celles-ci. Elle aimerait aussi une section avec les informations des réunions Covid.

CE ajoutera ces 2 sections dans l’onglet “Comités internes”.

Janick Caron-L’Ecuyer présente maintenant le calendrier Google regroupant les réunions FMEQ, ainsi qu’un petit résumé des dossiers importants discutés à chacune d’elle. Elle mentionne de ne pas écrire à l’adresse courriel reliée à ce calendrier car elle a été créée pour le calendrier seulement. Elle présente le code de couleur: les réunions en rouge sont complètement documentées, et les bleues pas encore.

Janick Caron-L’Ecuyer présente le “One-Pager” qui sera publié suite à chaque CG. Il présente chaque dossier travaillé par les délégués FMEQ. Le but est de le

créer pré-CG, de le présenter au CG et de le compléter, de sorte à pouvoir le publier après. Les couleurs choisies sont celles du nouveau logo FMEQ.

AÉÉMUM se demande s'il serait pertinent d'ajouter au "one-pager" sur les points apportés par les associations au CG.

CE répond qu'après chaque CG, une publication Facebook présentant les points abordés au CG est faite par la FMEQ. Il trouve que cette tradition devrait rester, et qu'il serait possible d'ajouter à cette publication le "One-Pager" des dossiers des délégués.

AÉÉMUM est d'accord.

Élise Girouard-Chantal mentionne que 2 "One-Pager" côte-à-côte, celui présenté et un sur les points des associations serait un concept intéressant.

Janick Caron-L'Ecuyer va discuter de ce projet avec les associations.

Janick Caron-L'Ecuyer présente la politique de communication interne qu'elle a rédigé (voir "Politique de communication interne" dans le [dossier-séance](#)).

CE propose, appuyé par RÉMUL :

Que la politique de communication interne prenne effet à compter de son adoption ce jour.

CE ne va pas modifier la politique en fonction de l'idée d'un deuxième "One-Pager" pour l'instant et suggère de travailler sur cette idée pour le CG2.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.*

Adopté à l'unanimité.

33.01.08.02 Update site web

Janick Caron-L'Ecuyer explique que le CE 2019-2020 a travaillé sur un nouveau site web pour la FMEQ l'an passé, et que le plan était qu'il soit prêt à être lancé cet été. Toutefois, ce n'est pas arrivé, et le CE 2020-2021 a pris en charge ce dossier. L'accès au site web fut difficile et a enfin été obtenu il y a environ un mois. Le CE a réalisé que le site web n'était pas prêt ni à jour. Janick Caron-L'Ecuyer a pris en charge la tâche de mise à jour du nouveau site web. Elle présente la version beta actuelle, avec les modifications faites et celles

restant à faire. Le processus de communication avec la compagnie est long, les changements complexes au site web ne se font donc pas de façon efficace. Elle mentionne que la date de lancement du nouveau site dépend du rythme de réponse de la compagnie, mais Janick Caron-L'Ecuyer mentionne être au courant de l'urgence de sa sortie. Il reste encore beaucoup de travail à faire. Elle a aussi appris récemment que les modifications faites à la version française du site ne se font pas automatiquement à la version anglaise, elle devra donc y travailler. Si la compagnie ne peut pas l'aider du côté de la traduction, elle contactera le comité de traduction de McGill. S'ils ne peuvent pas l'aider, elle fera peut-être appel aux associations pour soit traduire des textes, soit approuver ses traductions.

33.01.08.03 Party FMEQ

Janick Caron-L'Ecuyer aimerait substituer le Party FMEQ par une soirée d'humour virtuelle, afin de s'assurer de ne pas causer d'éclosion. Pour l'instant, le spectacle mettrait en scène Arnaud Soly et Jean-Thomas Jobin sous une formule de "Live Facebook". Ils incluront un étudiant de chaque campus au spectacle. Le coût total serait de 9000\$ + taxes (tout inclus: salaire humoristes, axe media, plateforme en ligne, etc.). Le but est d'offrir ce spectacle gratuitement aux étudiants. Janick Caron-L'Ecuyer mentionne qu'elle a choisi ces humoristes car ils ne sont pas connus pour être vulgaires ni offensants, afin de ne pas véhiculer un message à l'encontre des valeurs de la FMEQ. Elle veut savoir si les associations sont d'accord avec son choix et si elles ont des suggestions.

MSS, AGÉMUS et RÉMUL n'ont rien à dire.

AÉÉMUM aimerait savoir la date approximative de l'événement.

Janick Caron-L'Ecuyer répond que le spectacle sera tenu le 26 mars 2021, date qui convenait à toutes les associations d'après ses consultations passées.

33.01.9 Services et partenaires

33.01.09.01 État sur les ententes de visibilité

Bo Yi Dou mentionne qu'il n'a pas fait de plan de partenariat pour l'année car les événements sont imprévisibles et différents. Il fera les contrats de visibilité un à un. Il mentionne qu'il a signé des bons contrats pour la journée CaRMS.

33.01.09.02 CanadaQBanks et autres banques

Bo Yi Dou mentionne que CanadaQBank ne veut plus renouveler le contrat qu'il avait avec la FMEQ lors des années passées. Il s'agissait d'une entente de 5100\$ qui offrait un accès au CanadaQBank à l'ensemble des étudiants de la FMEQ. Cette année, ils ne sont pas du tout ouverts à l'idée de signer un tel contrat. L'offre qu'ils ont fait est de 197\$/étudiants, ce qui reviendrait à 236 000\$ environ si la FMEQ veut acheter le service pour tous les externes seniors. Devant ce montant impensable, il a refusé l'offre et est en processus de recherche de contrat avec un service équivalent.

Il a négocié avec Amboss, mais rien n'est encore concret. Il est optimiste quant à une offre plus raisonnable pour la FMEQ.

Bo Yi Dou mentionne qu'à Sherbrooke, certains étudiants font de la publicité pour Amboss sur les réseaux sociaux des étudiants en médecine. Bo Yi Dou se demande si les associations ont des politiques à l'encontre de ce genre de publications publicitaires nonapprouvées par les associations étudiantes.

Bo Yi Dou mentionne que si jamais les négociations avec Amboss ne portent pas fruit, il cherchera d'autres banques de questions, mais rares sont celles qui proposent des questions comparables à celle du LMCC (et non du USMLE).

MSS mentionne qu'aucun de leurs étudiants ne fait de la publicité pour Amboss, et ils ont une politique qui fait en sorte que les compagnies doivent payer si elles veulent faire des publications sur leurs réseaux sociaux.

AÉÉMUM mentionne qu'ils ont un étudiant "représentant d'Amboss", mais que les premières publicités sont passées seulement parce que personne ne savait qu'il s'agissait de publicité. Tout le monde pensait initialement qu'il s'agissait d'un étudiant voulant aider ses pairs. AÉÉMUM serait plus favorable à ce que cette publicité passe par la FMEQ si jamais il y a lieu. AÉÉMUM a aussi contacté Amboss de son côté, qui sont prêts à faire une entente avec eux, alors il faudrait que la FMEQ signe une entente rapidement car les étudiants demandent le service.

Bo Yi Dou est en contact avec la "représentante Amboos" de l'université de Montréal et il va essayer de faire avancer les négociations avec Amboss le plus vite possible.

33.01.09.03 Entente avec AMC

Bo Yi Dou mentionne que la FMEQ s'est fait proposer un contrat par l'AMC, qui offre 50 000\$ par année pour 4 ans à utiliser pour des événements qui

promeuvent le bien-être. En échange, ils veulent le droit de premier regard sur la visibilité lors de ces événements de bien-être. La FMEQ a un contrat d'exclusivité de premier regard de visibilité avec Sogemec, elle ne peut donc pas signer le contrat de l'AMC tel quel. Bo Yi Dou va proposer des modifications au contrat de l'AMC.

33.01.09.04 Osmosis

Bo Yi Dou mentionne que le contrat avec Osmosis a été signé. L'offre, qui est valide jusqu'au 31 août 2021, a une valeur de 520 000\$US, mais la FMEQ obtient le service pour 30 000 \$US. 2602 étudiants se sont inscrits, et il n'y a pas possibilité d'ajout maintenant que la date limite est passée.

Il est important de laisser savoir aux étudiants qu'aucun remboursement d'abonnements déjà achetés ne peut se faire. Si osmosis reçoit trop de demandes de la sorte, ils ne voudront pas répéter ce contrat.

Bo Yi Dou remercie plusieurs personnes l'ayant aidé dans ce contrat: Marie-Pier Joncas, Vanessa Bisson-Gervais, Samuel Dufort, Victoria Blouin, Élodie Rainville, Katherine Tanguay, Samuel Leblanc, le CE et le CA FMEQ.

MSS se demande si la liste des étudiants voulant obtenir Osmosis inclut les étudiants désirant un remboursement. MSS se demande si elle doit elle-même contacter les étudiants précis pour leur dire qu'ils ne peuvent pas se faire rembourser.

Bo Yi Dou répond que pour simplifier les choses, tous les étudiants ayant répondu vont obtenir un nouveau compte Osmosis avec abonnement jusqu'au 31 août 2021. Il faudra dire à tous les étudiants qu'aucun remboursement de l'abonnement déjà payé n'est possible.

AGÉMUS se demande s'il y a possibilité de signer à nouveau un tel contrat l'an prochain ou s'il s'agit d'un service sporadique.

Bo Yi Dou répond que le contrat a été signé pour 1 an seulement et que pour Osmosis il s'agit d'un projet pilote pour faire connaître leur service aux étudiants québécois, et il avoue ne pas avoir discuté d'une possibilité d'un contrat pour une autre année avec eux.

Samuel Leblanc rappelle que l'an passé il y a eu une discussion en CG lors de laquelle la FMEQ présentait aux associations la possibilité d'avoir le service Osmosis à long terme, mais qu'il faudrait augmenter les cotisations étudiantes.

Le sujet avait été mal présenté, et les associations avaient démontré leur désaccord. Il mentionne que si un service de QBank (ex.: Amboss) veut être maintenu dans le futur, il n'y aurait pas assez d'argent pour continuer l'achat d'Osmosis, à moins que la FMEQ trouve un ou des nouveaux partenaires, ou qu'il y ait une autre situation extraordinaire créant un surplus budgétaire comme la Covid. Il faudra donc évaluer l'appréciation du service cette année et se questionner sur une augmentation des cotisations pour permettre la perpétuité de ce service si les associations le désirent.

Bo Yi Dou se demande si les universités offrent un service de banques de question, et si les universités pourraient être intéressées à aider à financer un tel service.

MSS ont déjà discuté avec leur faculté d'offrir différents moyens d'aide à l'étude aux étudiants, mais leur faculté avait jugé un tel service trop dispendieux.

AGÉMUS mentionne être en discussion avec leur faculté par rapport au financement d'UpToDate, mais ils n'offrent rien de similaire à Osmosis.

RÉMUL mentionne que leur faculté ne fournit rien, mais que cela n'a pas été discuté depuis longtemps.

AÉÉMUM mentionne qu'ils ont discuté avec leur faculté d'offrir un service de banque de question aux étudiants, mais ils ont dit ne pas avoir de disponibilité budgétaire pour cela. Toutefois, la faculté offre une pratique du LMCC à chaque externe senior.

Samuel Leblanc mentionne que le service reviendrait à 10 000\$ par faculté si chacune veut participer, les associations pourraient donc proposer cela à leur faculté.

AÉÉMUM se demande pourquoi la FMEQ a 40 000\$ de budgeté pour un QBank.

Bo Yi Dou répond qu'étant donné que CanadaQBank ne veut pas reconduire l'entente de 5100\$ passé, le CA a octroyé 40 000\$ pour que Bo Yi Dou négocie un contrat avec Amboss. Ce 40 000\$ est composé du 5100\$ octroyé dans le passé à CanadaQBank, du surplus budgétaire de l'an passé et du 8000\$ du budget bien-être (qui avait été enlevé lors de la possibilité de signer le contrat avec l'AMC, mais il faudra revoir cela étant donné le conflit de contrat).

MSS aimerait des clarifications sur le contrat conflictuel de l'AMC.

Bo Yi Dou mentionne que la FMEQ a signé un contrat de 5 ans avec Sogemec Assurances qui se termine en 2023. Ce contrat présente une clause mentionnant que la FMEQ doit les avertir lorsqu'elle signe un contrat avec une autre institution financière, et une autre clause leur donnant le droit de premier regard sur tous les événements nouveaux ou bonifiés de la FMEQ. Il faut leur donner un temps raisonnable pour qu'ils puissent décider de leur visibilité désirée.

Dans le contrat de l'AMC, il y a une clause qui dit que pour tous les événements bien-être, il faudrait que la FMEQ offre le droit de premier regard à l'AMC, ce qui est en conflit direct avec le contrat déjà signé avec Sogemec.

AÉÉMUM se demande ce qui arrivera au budget bien-être si le contrat de l'AMC ne peut pas être signé. Est-ce que l'argent du bien-être, qui a été octroyé au QBank, devra retourner au budget bien-être?

Bo Yi Dou mentionne qu'il avait été difficile l'an passé pour la représentante bien-être de dépenser l'entièreté de son budget, et que cette année les événements bien-être coûteront moins chers.

Samuel Leblanc spécifie que toutefois, si un budget bien-être est nécessaire pour quelque activité, il sera facilement possible pour lui de déplacer des montants et de financer les activités. Il tiendra les associations au courant lors des prochains CG et maintiendra une bonne communication avec Valérie Breton, la déléguée au bien-être.

33.01.10 Affaires internationales et communautaires

33.01.10.01 Guide écoresponsable - Mise à jour

Maria Alexandra Rosca mentionne que le guide écoresponsable de la FMEQ n'avait pas été mis à jour depuis 2 ans. Elle a travaillé à sa mise à jour avec la coordonnatrice au développement durable d'IFMSA-Qc. Elle le présente aux associations. (voir "Planifier un événement écoresponsable" dans le [dossier-séance du CG1](#))

Les modifications apportées se résument ainsi:

Ajouts de:

- Ressources pour le campus de Moncton;
- Comment être éco-responsable dans son quotidien?
- Nouvelles ressources sur l'éco responsabilité;
- Services de location de vaisselles;

- Cartes interactives pour les 7 campus;
- Emplacement d'épiceries en vrac, friperies, sites de compostage, centres d'action bénévole.

Elle ajoutera des ressources pour le campus Outaouais de McGill au cours de l'année.

Maria Alexandra Rosca présente comment il est possible d'appliquer ce guide au sein de la FMEQ. Elle recommande le transport en commun et le covoiturage, le paiement d'une compensation carbone lors de l'organisation d'événements, faire affaire avec des traiteurs écoresponsables, utiliser de la vaisselle réutilisable, être attentif à bien trier les déchets (compostage, recyclage), faire attention au gaspillage de nourriture (donner à des banques alimentaires), se loger chez d'autres étudiants lors d'événements et surtout sensibiliser les étudiants en ajoutant une section "comment être éco responsable" lors d'envoi d'invitations aux rencontres, en créant des campagnes de sensibilisation, en partageant ce guide éco responsable, etc.

33.01.11 Présentation du CA

33.01.11.01 Surplus budgétaire dû à COVID-19

Isabelle Tapp parle au nom du conseil d'administration. Elle mentionne qu'à cause de la Covid-19 la FMEQ a un surplus budgétaire de 13 000\$ cette année. Étant un organisme à but non lucratif, il faut le dépenser. Le CA et CE ont réfléchi à diverses options pour redonner cet argent aux étudiants, et aimeraient connaître l'opinion des associations sur celles-ci, ainsi que recevoir leurs suggestions. Certaines options possibles sont: l'achat d'uniformes médicaux (scurbs), l'achat d'objets réutilisables pour les associations, l'achat de masques, financer le service de QBanks pour des années ultérieures (mais il faut réfléchir au fait qu'il s'agirait d'un transfert de l'argent des étudiants actuels aux étudiants de l'an prochain...) ou même offrir une ristourne aux associations. Isabelle Tapp mentionne qu'il est très complexe de diminuer les cotisations étudiantes en début d'année, mais qu'il serait possible d'offrir une ristourne aux étudiants. Isabelle Tapp mentionne que la FMEQ existe afin d'offrir des services qui sont d'une valeur ajoutée pour les étudiants et que la force du nombre permet d'obtenir des ententes avantageuses. Il serait donc intéressant d'investir cet argent à travers la FMEQ. Isabelle Tapp présente les arguments en faveur et en défaveur ainsi que différentes possibilités à travers ces options.

Isabelle Tapp mentionne que l'objectif d'aujourd'hui est de tâter le pouls des associations et non de prendre une décision, et que si les associations ont des

idées présentement ou même plus tard elles peuvent la contacter ou contacter Marika Sénéchal.

AGÉMUS trouve que les scrubs sont une bonne idée, mais qu'ils ne veulent pas de masques.

Isabelle Tapp encourage les associations à mentionner s'il y a des options qui ne les intéressent pas du tout afin de les éliminer.

RÉMUL aime l'idée des scrubs et ne veut pas de masques. RÉMUL se demande si la proposition des objets réutilisables est d'octroyer un montant à chaque association pour qu'elle se procure des objets réutilisables. Ils ne seraient pas intéressés par des objets réutilisables comme des bouteilles d'eau.

Isabelle Tapp répond que tout est possible à ce jour, en fonction des besoins des associations.

L'ÀÉÉMUM mentionne qu'ils ne sont pas du tout intéressés par tous les objets, que ce soit des bouteilles d'eau, de la vaisselle, des scrubs, etc. Ils seraient plutôt intéressés à ce que cet argent soit investi dans un autre événement similaire au spectacle d'humour, par exemple un deuxième spectacle à un autre moment dans l'année.

MSS mentionne que leurs externes seniors ont beaucoup de difficulté à entrevoir à quoi leur année va ressembler, entre autres à comment ils vont pouvoir se préparer à leur LMCC. Ils voudraient donc que l'argent soit investi dans des moyens de préparations au LMCC (ex.: QBank d'Amboss). Ils sont moins intéressés par tout ce qui est matériel, ils mentionnent que ce n'est pas ce dont leurs étudiants ont besoin cette année. Ils préféreraient que cet argent soit investi dans une initiative bien-être, un service d'orientation de carrière ou tout autre service aux étudiants, plutôt que des objets.

CE propose l'idée d'utiliser une part de cet argent pour financer un scribe pour rédiger les PV des CG et du congrès.

Isabelle Tapp remercie tout le monde pour leurs idées et invite les associations à la contacter si elles ont d'autres idées. Elle fera un suivi au CG2.

33.01.12 Rapports d'officiers

Les rapports d'officiers sont disponibles dans le [dossier-séance](#).

À la fin des rapports d'officiers, MSS se demande ce que la FMEQ va faire pour contrer le changement de gouvernance au CMC.

CE répond que tout d'abord la FMEQ et la FMRQ est en train d'écrire une lettre ouverte au CMC pour manifester leur mécontentement. Ils vont proposer des learner's meeting avec le CMC pour pouvoir discuter des enjeux.

33.01.13 Points statutaires

33.01.13.01 Prochaines séances

La prochaine séance du conseil général se tiendra le dimanche 29 novembre 2020.

33.01.13.02 Affaires diverses

Il n'y a pas d'affaires diverses.

33.01.13.03 Levée

Sur proposition de MSS, avec l'appui de RÉMUL :

Que la séance actuelle du conseil général soit levée à 15h11.

*Sur la proposition principale,
le vote n'est pas demandé.*

Adopté à l'unanimité.

La présidence lève la séance.